

LE PÔLE FORMATION DE LA FILPAC PROPOSE

Pôle FORMATION

Responsable : Julien Riccardi

Tél : 06 88 76 46 12 / riccardi@filpac-cgt.fr

Formateur : Thomas Lambert

Tél : 07 83 67 84 83 / lambert@filpac-cgt.fr

Secrétariat : Valérie Edard-Lourdez

Tél : 06 75 18 64 05 / edard@filpac-cgt.fr



Intitulé	Frais pédagogiques	Hébergements	Repas	Transports	Financement
SSCT Santé Sécurité Conditions de travail	36 x SMIC/ jour	• 70 €/nuit • 110 € Paris • 90 € ville +200 000 h • 120 € <i>Travailleur handicapé à mobilité réduite</i>	30 € /repas soir 25 € /repas midi	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Employeur
ECO CSE Comité social et économique	250 € /jour /stagiaire entreprises de -300 300 € /jour / stagiaire entreprises +300	<i>À la charge des CSE si pas d'accord plus favorable avec l'employeur</i>	30 € /repas soir 25 € /repas midi	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Budget CSE fonctionnement
CSE En amont des élections	250 € /jour	<i>À la charge des CSE si pas d'accord plus favorable avec l'employeur OU le syndicat</i>	25 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Budget CSE fonctionnement Syndicat
Prise de parole Rédaction de tract Lecture fiche de paye VSS (violences sexuelles et sexistes) Harcèlement moral RPX (représentant de proximité) PAP (protocole d'accord pré-électoral) Entretien préalable de licenciement	250 € /jour /stagiaire entreprises de -300 300 € /jour/stagiaire entreprises +300	<i>À la charge des CSE si pas d'accord plus favorable avec l'employeur OU le syndicat</i>	25 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	Budget CSE fonctionnement Syndicat
ATMP Accidents Travail Maladies professionnelles RPS	Frais pris en charge par convention CNAM	• 80 €/nuit • 110 € Paris • 90 € ville +200 000 h - 120 euros <i>Travailleur handicapé à mobilité réduite</i>	25 € /repas	Sur la base du tarif SNCF 2 ^e classe	CNAM